

LES SPORTS



Alexandre ou David?

Débat autour du premier Estrien sur le podium de la Traversée

CAHIER C

Woodstock



Émeutes et pillages: on était loin du «peace and love»... (C7)

L'Estrie, une région d'avant-garde

TOURNÉE VERS L'AVENIR



Produits forestiers Champlain lorgne l'Europe (B2)

La base de plein air de Lac-Mégantic s'affirme (B3)

Météo / A2

NUAGEUX

25

5h24

20h22



28 juil 04 août 11 août 19 août

Une facture de près de 900 000 \$

Tempête du 5 juillet: Sherbrooke demandera l'aide de Québec

Denis DUFRESNE
Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke demandera une aide financière au gouvernement du Québec pour éponger, du moins en partie, des dépenses de près de 900 000 \$ à la suite de la tempête de vent du 5 juillet dernier.

Selon un bilan dévoilé hier par l'administration municipale, les coûts reliés aux bris sur le réseau hydroélectrique et

aux infrastructures municipales, de même que ceux de main-d'oeuvre et d'outillage s'élèvent à 866 820 \$.

«La Ville tentera d'absorber ces coûts à l'intérieur de son budget annuel et, à ce moment-ci, il est encore trop tôt pour dire de quelle façon notre budget annuel sera affecté», indique le directeur adjoint Gilles Veilleux.

Ce dernier confirme du même coup que Sherbrooke fera une demande d'aide financière au gouvernement du Québec.

«Nous allons demander de l'aide comme les autres municipalités touchées par le mauvais temps, comme Drummondville, même si on sait que les programmes d'aide ne sont pas généreux», dit M. Veilleux.

«Nous allons essayer d'aller chercher tout ce qu'on peut», ajoute le directeur adjoint, lorsqu'on l'invite à préciser le montant d'aide que Sherbrooke demandera.

Les coûts de la tempête se répartissent comme suit: 561 000 \$ pour Hydro-

Sherbrooke, 248 820 \$ pour le Service de la planification et des travaux publics (SPTP), 55 000 \$ pour le Service des ressources matérielles et 2000 \$ pour la location d'une génératrice, pour un total de 866 820 \$.

À Hydro-Sherbrooke les coûts pour les réparations de pannes se répartissent de la façon suivante: 265 000 \$ pour la main-d'oeuvre, le matériel et les équipements, 100 000 \$ pour les contrats à des émondeurs et monteurs de ligne de

Une facture de... (suite en A2)

LA TEMPÊTE À SHERBROOKE

Hydro-Sherbrooke:	561 000 \$
Abattage d'arbres et ramassage du bois:	248 000 \$
Service des ressources matérielles:	55 000 \$

SAUVÉ PAR SON CASQUE!



Imacom-Daguerre, Claude Poulin

Le petit Marc-André Pruneau, 7 ans, peut dire merci à son casque de vélo. Il a été durement projeté sur l'asphalte lorsqu'un automobiliste a harponné le guidon de sa bicyclette, dimanche soir, sur la rue Principale, à Saint-Adrien-de-Ham. Sous la force de l'impact, son casque a été fracassé en deux endroits. «Je n'ose pas penser à ce qui aurait pu arriver s'il ne l'avait pas eu...», a commenté avec soulagement le père du jeune garçon. **LES DÉTAILS EN A3.**

CARAMBOLAGE SUR LA 20

Le camion-citerne sera examiné à la loupe

Québec (PC)

La cause du carambolage qui a fait quatre morts et 11 blessés, samedi, à Saint-Michel-de-Bellechasse, à environ 25 km à l'est de Québec, est toujours inconnue.

La Sûreté du Québec (SQ) entreprendra, au cours des prochains jours, une inspection minutieuse du camion-citerne de la compagnie Bulk Carrier Limited de l'Île-du-Prince-Édouard pour vérifier si des anomalies techniques pourraient être en cause.

«Nous désirons faire une expertise plus poussée que celle de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), compte tenu qu'il n'y a aucune trace de freinage sur la chaussée. Une firme d'ingénieurs-conseils sera choisie, au cours des prochaines heures, et elle aura le mandat de vérifier les composantes mécaniques du véhicule. Tout ce qui pourrait être à l'origine de l'accident sera analysé», a indiqué Anne Mathieu, porte-parole de la SQ.

Le conducteur du camion-citerne, Jason Fischer, effectuait un premier transport pour cette entreprise de l'Île-du-Prince-Édouard, lorsque l'accident est survenu. «Il a 21 ans et il semble évident qu'il n'a pas dix ans d'expérience dans la conduite de véhicules lourds», a ajouté Mme Mathieu, hier, lors d'un point de presse.

Jason Fisher a raconté, lors d'un entretien avec un journaliste de TVA, qu'il roulait à une centaine de kilomètres à l'heure et qu'il avait aussi freiné à fond. «Le conducteur a fait une déclaration à un enquêteur de la SQ et il n'est pas question de la rendre publique. Il s'agit d'éléments d'enquête», a-t-elle précisé.

Le problème de la vitesse sur les autoroutes et dans les zones de travaux routiers refait surface, une fois de plus, à la suite de ce terrible accident. «Les gens ne ralentissent pas dans les zones de travaux routiers. C'est clair et c'est bien malheureux», a mentionné Francine Tremblay, agente d'information au ministère des Transports.

«Les causes premières des accidents de la circulation sont la vitesse, les conducteurs qui suivent de trop près, et la conduite avec facultés affaiblies. Si chaque automobiliste respectait à la lettre la signalisation routière, il y aurait beaucoup moins d'accident de la circulation, a fait remarquer pour sa part Anne Mathieu. On demande aux gens de ralentir et surtout dans les zones de construction. C'est élémentaire. On a des patrouilleurs sur la route, 24 heures sur 24, mais on ne peut pas avoir un patrouilleur à tous les kilomètres de route.»

Et la signalisation routière, selon le ministère des Transports, était adéquate et au-delà des normes exigées. «Tout était convenable et conforme. Notre façon de faire est même d'ailleurs très comparable à ce qui se fait ailleurs dans le monde. Il n'y a pas de doute là-dessus», a indiqué Mme Tremblay.

Les normes en place, explique-t-elle, exigent qu'une pré-signalisation soit aménagée à un kilomètre de distance du chantier de construction. «Une première affiche annonçant la présence de travaux, dans le secteur de Saint-Michel-de-Bellechasse, était en place à cinq kilomètres des lieux. L'accident s'est produit à l'intérieur de cette zone. Les automobilistes devaient pourtant être bien au fait de la situation car la circulation se faisait au ralenti dans ce secteur.»

Huit des 11 personnes blessées dans cet accident ont reçu leur congé de l'hôpital.

Dans un communiqué, le président de l'entreprise de transport de l'Île-du-Prince-Édouard, Jack Kelly, offre ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées, mais refuse d'émettre tout autre commentaire.

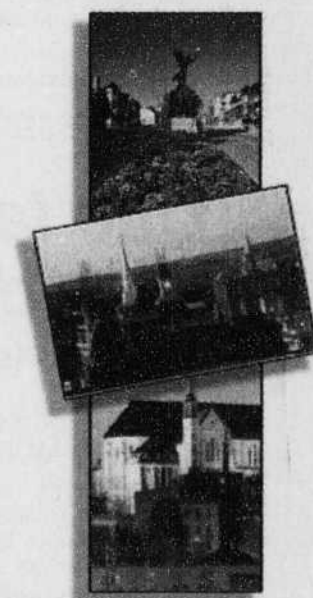
Voir et Vivre Sherbrooke

Suggestion du jour

de La Tribune

le mardi 27 juillet 1999

Pour en voir de toutes les couleurs Aux Jardins du Domaine Howard Dans le parc, on retrouve un étang, des bâtiments historiques, un boisé et de nombreuses plates-bandes fleuries. Profitez de votre visite pour découvrir les Serres municipales Carl-Camirand. Un endroit de détente et de découvertes. Renseignements: 821-1919 Tous les jours



Depuis toujours et pour toujours...

la meilleure qualité les meilleurs prix la meilleure garantie

Gourget
155, rue King Est, Sherbrooke
(819) 569-4242

Centre-ville



Omer Deserre achète la gare du CN (A3)

Économie

Un projet de magasin de sports à grande surface est dans l'air (B3)

HONDA C'EST MAGIQUE!

CIVIC ÉDITION SPÉCIALE SEULEMENT

16 900 \$*

*P.D.S.E. de la berline Civic Édition Spéciale à transmission manuelle (modèle EJ651X). Transport et préparation (850 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.



•Air climatisé •Serrures électriques
 •Déverrouillage sans clé
 •Poignées de portières harmonisées
 •Et bien plus...

02569

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.
(division La Tribune)

TÉLÉPHONES

Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

ENVOI DE PUBLICATION; Enregistrement No 0529168

LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés
Prix de vente.....3,52 \$
T.P.S.25 \$
T.V.Q.28 \$
Coût à l'abonné.....4,05 \$

ABONNEMENTS

Abonnement payé à l'avance:
endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	TPS	TVQ	Total
1 an	165,17 \$	11,56 \$	13,26 \$	189,99 \$
6 mois	88,00 \$	6,16 \$	7,06 \$	101,22 \$
3 mois	45,00 \$	3,15 \$	3,61 \$	51,76 \$
1 mois	25,00 \$	1,75 \$	2,01 \$	28,76 \$

Abonnement par la poste: Territoire immédiat

Temps	Prix	TPS	TVQ	Total
1 an	255,00 \$	17,85 \$	20,46 \$	293,31 \$
6 mois	140,00 \$	9,80 \$	11,24 \$	161,04 \$
3 mois	80,00 \$	5,60 \$	6,42 \$	92,02 \$
1 mois	50,00 \$	3,50 \$	4,01 \$	57,51 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an 700,00\$, 6 mois 410,00\$, 3 mois 265,00\$, 1 mois 130,00\$
"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similés de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.



Les nuages n'ont pas empêché quelque 3500 pèlerins provenant de partout, de Sherbrooke jusqu'en Abitibi, de venir prier sainte Anne hier à Sainte-Anne-de-La-Rochelle.

La ferveur pour sainte Anne refroidit le lundi

Sainte-Anne-de-La-Rochelle (PC)

Plus de 3500 personnes ont participé hier aux traditionnelles messes et procession aux flambeaux à l'église de Sainte-Anne-de-La-Rochelle, dans les Cantons de l'Est.

Le temps nuageux et le fait que la cérémonie se déroule un lundi pourraient expliquer le nombre peu élevé de pèlerins venus célébrer cette année la fête de sainte Anne. Certains bénévoles avaient peu à faire alors que les places de stationnement libres étaient nombreuses sur la rue Principale.

«L'an passé, on a reçu de 8000 à 10 000 visiteurs», explique Robert Savard, un bénévole au kiosque d'information situé à côté de l'église. «Mais comme c'était un dimanche, c'était exceptionnel. Ça dépend toujours du jour de la semaine», note-t-il.

«Beaucoup de gens travaillent le lundi», confirme René Arès, un marguillier de l'église Sainte-Anne. Trois de ses enfants font également partie du groupe de 100 bénévoles travaillant autour de l'église.

De Sherbrooke jusqu'en Abitibi

Les nuages n'ont toutefois pas empêché des centaines de pèlerins provenant de partout, de Sherbrooke jusqu'en Abitibi, de venir prier sainte Anne. «Chez nous, c'est l'événement de l'année», déclare Julie Roberge, entourée de quatre générations des membres de sa famille.

Les résidents de la petite municipalité ont gravi les innombrables marches menant au sanctuaire de la montagne pour assister à la messe de 11h présidée par Mgr François Lapiere, évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe.

«Il y a quelques années, on arrêta les foins pour venir prier sainte Anne», raconte le père de Julie, Jean-Noël. «Après la messe, ma mère nous attend tous à la maison pour dîner, continue Julie. Je pense que ça fait deux semaines qu'elle se prépare», ironise-t-elle.

Habitant à Repentigny, Thérèse Brisebois et son conjoint font deux heures de route chaque année depuis plus de 10 ans pour participer aux célébrations. «On vient parce qu'on a confiance en sainte Anne», explique Mme Brisebois. «On a été élevé là-dedans», renchérit son mari.

Le Canton de Potton refuse un permis de coupe à Domtar

Canton de Potton (PC)

La municipalité du Canton de Potton a refusé d'accorder un nouveau permis de déboisement à la compagnie forestière Domtar, dans les monts Sutton.

Domtar, qui avait coupé 80 hectares à l'été 1998 en soutenant que le verglas avait causé des dommages irréparables à certaines parties du mont Singer, devait en principe terminer ses travaux sur une même superficie au cours de l'été. Elle ne pourra le faire, du moins pour tout de suite.

«On nous a signifié que le permis était incomplet, qu'il manquait des informations, a indiqué hier une porte-parole de la compagnie, Manon Côté. Maintenant, le dossier va suivre son cours à Windsor, je ne peux en dire plus, je ne suis pas au courant de tous les détails.»

La coalition des Amis des bassins versants, qui fait des pieds et des mains depuis le printemps pour que Domtar cesse ses opérations, est très satisfaite.

«On est très content, depuis le début on le dit que les dommages ne justifiaient pas de telles coupes, affirme la porte-parole Terri Monahan. Disons que c'est un début, on va continuer à les surveiller, à s'assurer qu'on respecte le schéma

d'aménagement de la MRC Memphrémagog. On sera vigilant, et la municipalité aussi.»

La coalition sollicite toujours une audience publique fédérale-provinciale sur les pratiques de la compagnie.

Selon la coalition, les coupes pratiquées par Domtar à l'été 1998 ont causé passablement d'érosion, contrairement à ce que prétend la compagnie.

Un laboratoire accrédité par le ministère de l'Environnement et de la Faune, le Laboratoire SM, de Longueuil, a pris des échantillons d'eau dans le ruisseau Ruiter, en aval du site de coupes à blanc, après l'orage du 6 juillet dernier.

Les techniciens auraient constaté une augmentation de turbidité et de sédiments en suspension deux fois plus importante que dans le tribunaire de la rivière non touché par les coupes. La coalition exige des études plus approfondies.

«Ces résultats alarmants semblent indiquer une érosion importante causée par les activités de Domtar contredisant ainsi les résultats des analyses d'eau effectuées sur le site par les techniciens du ministère de l'Environnement au cours du mois d'avril dernier, un mois qui a battu tous les records de sécheresse», a indiqué hier, par voie de communiqué, une porte-parole du regroupement, Jasmine Larichelière.



Les blessures de grand-maman

Sur l'horaire de la journée, on pouvait lire ceci:
15h: Chemin de croix dans la Montagne
16h: Messe sur la montagne, Onction des malades.

J'ai pensé que ce serait le meilleur moment de la journée pour un journaliste à la recherche d'une chronique. D'une chronique sérieuse, j'entends. Parce que s'il y a un sujet sur lequel je ne déconne jamais, c'est bien la religion. J'ai déjà été enfant de chœur, ne l'oubliez pas. Même que j'avais un peu de Jolicoeur dans le nez quand j'étais jeune. Enfin.

Alors, je me suis donc rendu dans le petit village de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, pas très loin de Valcourt, pour le pèlerinage annuel consacré à Sainte Anne en son jour d'anniversaire, hier.

Au fait, qui est Sainte Anne dites-moi?

Quoi? Vous ne le savez pas? Vous devriez avoir honte...

Sainte Anne, c'est la grand-mère de Jésus voyons. La maman de Marie.

Tiens, une autre petite colle vite vite: comment s'appelaient donc le papa de la Sainte Vierge? Allez, qui était le père de Marie?

Joachim voyons. Je dis «voyons» pour faire mon frais. Pour tout vous dire, je ne savais pas qui étaient les parents de Marie avant d'arriver dans le village, hier. Mieux vaut tard que jamais. Cela vaut pour vous aussi d'ailleurs.

Bon, passons aux choses plus sérieuses. C'était vraiment impressionnant le chemin de croix. Wow! Beaucoup de monde. Pas autant qu'à Woodstock, mais plusieurs centaines de personnes tout de même.

Il y en avait une bonne demi-douzaine en fauteuil roulant, et tout autant qui devaient se porter sur des marchettes ou des béquilles pour se déplacer. Et c'était sans compter les quelques *puckés* de la vie dont on pouvait deviner la souffrance juste à les regarder. Et il y avait tous ces autres qui souffraient intérieurement.

J'ai vite remarqué cette femme âgée qui s'est approchée d'un jeune homme dans la vingtaine, attachée à son fauteuil roulant pour ne pas tomber. Il était d'autant plus remarquable par ses pantalons aux couleurs *fluo* et par sa casquette qu'il portait à l'envers sur sa tête qui tremblait légèrement.

La vieille dame s'est penchée vers le jeune handicapé, a saisi son visage dans ses mains et s'est mise à l'embrasser et à lui dire à quel point elle l'aimait en pleurant à chaudes larmes. Puis, quand elle lui a demandé de «prier pour grand-maman», c'est là que j'ai compris que Patrick était le petit-fils de Thérèse...

Je suis allé faire un brin de jasette avec Thérèse par la suite. Je lui ai expliqué que ma curiosité de journaliste avait été piquée au vif en l'entendant demander à son petit-fils de prier pour elle. C'est pourtant lui, aux prises à 28 ans avec l'Ataxie de Friedreich, qui a probablement le plus besoin que l'on prie pour lui.

Mais dans la vie, il y a les blessures du corps, celles du coeur et il y a aussi celles de l'âme. Thérèse, 73 ans, m'a dit que jamais dans sa vie elle n'avait eu aussi mal. Jamais. Elle était venue demander à Dieu de l'aider. Et à Patrick de prier pour elle.

Sans même avoir à lui poser de questions, la grand-maman s'est mise à se confier. Comme à un vieil ami. J'ai compris qu'elle n'avait besoin que de pleurer ce mal qui l'étouffe. Alors, je l'ai laissée parler, sans me douter vraiment de la teneur de son chagrin. A vrai dire, j'ai pensé à plein de choses, mais pas ça...

«Le Bon Dieu m'a enlevé quatre de mes neuf enfants et là, il vient de m'enlever mon mari...», m'a-t-elle dit.

- Vous avez perdu votre mari. Il est décédé dernièrement je suppose...

- Pas du tout. Il est plus vivant que jamais: il vient de me quitter pour une autre femme!

D'un coup, elle m'a scié les deux jambes. Je m'attendais à tout, mais pas à ça tout de même. Même que j'aurais aimé qu'elle ne m'en dise rien tellement elle avait de la peine. J'avais l'air de celui qui l'avait fait pleurer et pourtant c'était son vieux vicieux qui était le coupable.

- Il était même ici, à la même messe que moi ce matin, avec elle, sa nouvelle flamme. Il n'a pas cessé de me fixer pendant toute la messe. Y avait toujours couru la galipote, mais j'ai toujours fermé les yeux. J'aurais pas dû. Je me disais qu'à 75 ans (!!!), il allait se calmer. Mais non. Il m'a sacrée dehors de la maison en me disant de me prendre un logement...

Je vous jure que je n'avais pas le coeur à rire en écoutant Thérèse...

- Je sais pas pourquoi je te raconte tout ça, mais je sais que ça me fait du bien, a-t-elle poursuivi. Tiens, un fil blanc sur ta blouse. C'est de la joie. Voilà, je le dépose dans ta poche de chemise. Je te souhaite beaucoup de joie.

Moi de même madame Thérèse. Moi de même...

Accusé d'agression au pic et au ciseau

Sherbrooke (JL)

Jean Ménard, âgé de 33 ans, a été accusé hier d'agression armée à l'égard d'une femme sur la rue Wellington Sud le 23 juillet, ainsi que de port d'une arme dans un dessein dangereux.

D'après une source policière, la plaignante a aperçu un inconnu vers 23h sortir des ciseaux et un genre de petit pic et lui en donner des coups dans le dos. Elle lui a empoigné le bras et lui a dit de laisser cela. La femme a pointé plus tard à la police un suspect à une terrasse de la rue Wellington. Ménard sera ramené devant le tribunal aujourd'hui.

loto-québec résultats

Banco	Quotidienne
Tirage du 99-07-26	Tirage du 99-07-26
3 5 10 11 13	3 4
15 23 24 25 29	229 4145
30 31 35 47 51	Extra
54 56 57 58 67	Tirage du 99-07-26
	NUMÉRO: 836685

T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES
Les modalités d'annonce des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MÉTÉO La Tribune



La Tribune 564-5450

une publicité qui marche!

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	JEUDI	VENDREDI
25 PRÉC. 40	15 PRÉC. 40	27 12 PRÉC. 20	25 13 PRÉC. 0	26 13 PRÉC. 20

Victoriaville Nua 24/17
Drummondville Nua 24/17
Valcourt Nua 25/15
Sherbrooke Nua 25/15
Lac-Mégantic Nua 25/15

HUMIDEX

29

QUÉBEC				INDICE UV			
Chicoutimi Ave	22/15	Québec Ave	24/16	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10			
Gaspé Piu	19/13	Fimouski Piu	21/14	60 30 20 15			
Iles-de-la-Mad. Ave	17/14	St-Georges Ave	24/16				
La Grande Var	25/10	Sept-Îles Piu	18/14				
Lac-St-Jean Nua	23/17	Trois-Rivières Nua	24/17				
Montréal Nua	28/20	Val d'Or Var	26/14				
CANADA				USA			
Charlottetown Piu	21/15	Régina Sol	23/10	Boston Sol	32/21	New York Sol	34/22
Edmonton Var	20/8	St-John's Var	20/10	Cape Cod Sol	32/21	Old Orchard Sol	30/17
Fredericton Piu	21/15	Toronto Var	30/18	Daytona Beach Sol	34/24	Orlando Sol	35/24
Halifax Ora	22/14	Victoria Sol	24/11	Freepport Ora	34/26	Plattsburg Ora	29/19
Ottawa Nua	27/20	Winnipeg Sol	24/12	Honolulu Ave	29/23	Tampa Sol	34/26
LE MONDE				DESTINATIONS SOLEIL			
Athènes Sol	35/21	Mexico City Nua	24/8	Atlantic City Sol	34/20	Myrtle Beach Sol	32/25
Beijing Sol	34/24	Moscou Nua	26/14	Cape Cod Sol	32/21	Old Orchard Sol	30/17
Berlin Sol	26/11	Paris Var	28/15	Daytona Beach Sol	34/24	Orlando Sol	35/24
Hong Kong Ora	33/27	Port-au-Prince Sol	32/26	Freepport Ora	34/26	Plattsburg Ora	29/19
Lisbonne Sol	26/17	Rome Sol	30/20	Fl Lauderdale Ave	29/23	Tampa Sol	34/26
Londres Nua	30/18	Tokyo Var	31/27	Honolulu Ora	33/29	Virginia Beach Sol	34/23
				Key West Ora	33/27	West Palm B Sol	34/26
				Miami Sol	37/23	Wildwood Sol	34/20

© Services Commerciaux MM 1999

Une facture de près de 900 000 \$ (suite de la Une)

l'extérieur et 196 000 \$ de pénalités pour le non-respect de prévisions d'achat d'énergie d'Hydro-Québec.

«Nous avons des contrats d'alimentation pour chacun de nos trois postes, soit Galt, Orford et Saint-François. Comme certaines lignes électriques étaient tombées, il a fallu alimenter des secteurs additionnels avec le poste Orford, de sorte que nous avons dépassé nos prévisions d'achat d'énergie», explique Gilles Veilleux.

Au SPTP, la facture de 248 000 \$ est reliée à l'abattage d'arbres, au sciage et à l'essouchement, de même qu'au ramassage du bois, des branches et des troncs. Ce montant inclut la main-d'oeuvre, l'outillage et l'embauche d'employés contractuels.

Du côté du Service des ressources matérielles, les dommages causés au bâtiment des approvisionnements, rue des Grandes-Fourches Sud, s'élèvent à 55 000 \$.

Ces coûts ne tiennent évidemment pas compte des lourds dommages causés par le vent à la forêt urbaine et d'un éventuel programme de reboisement.

«Ces chiffres ne comprennent pas le reboisement. Nous aurons une analyse à faire et nous devons déterminer nos priorités», souligne à ce propos Gilles Veilleux.

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

PLUS DE 115 000 LECTEURS

PAR JOUR VOIENT CETTE ANNONCE

RÉSERVEZ

VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT

564-5450 La Tribune

Omer Deserres achète la gare du CN

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Le marché immobilier est visiblement en train de redémarrer au centre-ville de Sherbrooke: après l'achat par Loblaw's du Marché des Grandes-Fourches, en juin, voilà qu'Omer Deserres fait l'acquisition de l'ancienne gare du Canadien National, rue du Dépôt, pour lui donner une vocation commerciale.

La Tribune a appris que l'acte de vente pour cet immeuble a été signé la semaine dernière par les propriétaires de ce commerce spécialisé dans le matériel d'artiste et d'art graphique, qui louent depuis quelques années un local de la rue Wellington Nord.

L'ancienne gare, qui appartenait depuis la fin de 1998 à l'homme d'affaires Marc Bissonnette, de Waterville, était inutilisée depuis plusieurs années, mais une partie de l'immeuble abritait jusqu'à l'an dernier le Bureau d'information touristique, tandis qu'une autre section a brièvement servi de local pour une maison de jeunes.

Réaménagement de Wellington Sud

Le directeur général d'Omer Deserres, Marc Deserres, a confirmé hier la transaction, mais préfère ne pas donner de détails pour le moment.

«On l'a acheté et c'est à l'étude, mais c'est encore tôt pour en parler», a-t-il dit, soulignant que l'immeuble nécessite d'importants travaux de rénovation. Il a ajouté que si tout se déroule selon l'échéancier prévu le nouveau commerce pourrait ouvrir ses portes avant Noël.

Le directeur de Centre-ville Sher-



Omer Deserres, un commerce spécialisé dans le matériel d'artiste et d'art graphique, vient d'acquiescer l'ancienne gare du Canadien National, rue du Dépôt, qui était en bonne partie inoccupée depuis plusieurs années. Omer Deserres, qui est actuellement locataire dans la rue Wellington Nord, compte ainsi agrandir la superficie de son magasin. Le nouveau commerce pourrait ouvrir ses portes avant Noël.

brooke, Gilles Marcoux, se réjouit évidemment de cette transaction et y voit un signe de confiance dans le centre-

ville c'est le fait que la clientèle culturelle s'y trouve», dit M. Marcoux, soulignant que l'on retrouve près de 10 000

étudiants et de 3000 à 4000 professionnels dans ce secteur.

Il rappelle en outre que plusieurs entreprises culturelles sont déjà implantées au centre-ville et que le futur Centre des technologies de l'information ouvrira ses portes au début de l'année prochaine à l'angle des rues Wellington Sud et Aberdeen.

Un projet de résidence pour personnes âgées est également dans l'air pour l'ancienne fabrique de bas-culottes Kayser-Roth, rue Frontenac, dont la mise en valeur se fait attendre depuis des années.

De plus, le fait que la Ville de Sherbrooke compte réaménager à la fin de 2000 la rue Wellington Sud et réaliser un lien piétonnier avec la rue du Dépôt, où on retrouve déjà la gare d'autobus de la Corporation métropolitaine de transport Sherbrooke, a sans doute aussi milité en faveur du choix d'Omer Deserres, juge Gilles Marcoux.

Le conseiller du district du centre-ville, Serge Paquin, dit pour sa part «que cela confirme le potentiel commercial du centre-ville».

La gare du CN a été érigée en 1890 et est reconnue d'intérêt patrimonial par le gouvernement du Canada depuis 1991. L'immeuble a toutefois besoin de réparations et celles-ci avaient été évaluées à 300 000 \$ il y a trois ans.

Au cours des dernières années, quelques projets de mise en valeur des lieux ont été évoqués, dont celui d'un restaurant, mais aucun ne s'est concrétisé. En 1996, la Ville de Sherbrooke avait refusé une offre du Canadien National qui voulait lui vendre la gare pour 1 \$, mais deux ans plus tard la Ville se ravisa et offrait 50 000 \$ pour l'acquiescer en vue de la revendre à des intérêts privés.

Un cycliste happé par un automobiliste à Saint-Adrien-de-Ham

«Une chance que Marc-André portait son casque de vélo»

René-Charles QUIRION

Sherbrooke

«Vélo sans casque, es-tu tombé sur la tête?» demandait, il y a quelques années, le slogan de la Société de l'assurance automobile du Québec. Le petit Marc-André Pruneau connaît maintenant toute la signification de ce message publicitaire après avoir été happé par un automobiliste dimanche après-midi.

Il était un peu plus de 15 heures lorsque le jeune cycliste de 7 ans, qui se promenait en compagnie de deux copains dans la rue Principale à Saint-Adrien-de-Ham, a été heurté par un automobiliste. Selon le rapport du détachement de la MRC d'Asbestos de la Sûreté du Québec, les trois cyclistes auraient traversé la chaussée, avant que le jeune Pruneau ne revienne sur ses pas. C'est à ce moment que l'automobiliste qui les suivait a harponné le guidon de la bicyclette pour le projeter sur l'asphalte.

Fracassé

Sous la force de l'impact, le casque de vélo que Marc-André Pruneau portait a été fracassé à deux endroits. Fort heureusement que la protection était en place, car selon son père, Marc Pruneau, c'est le casque de vélo qui a évité de graves blessures à son bambin de 7 ans.

«Une chance qu'il portait son casque. Marc-André a été conduit à l'hôpital d'Asbestos par mesure de prévention. Je suis pleinement conscient qu'il a été chanceux de s'en tirer avec seulement quelques égratignures. Je n'ose pas penser ce qui aurait pu arriver s'il ne l'avait pas eu», soutient le père du cycliste.

M. Pruneau affirme qu'il tient depuis longtemps à ce que son fils porte son casque lorsqu'il effectue des sorties à vélo. «Marc-André fait du vélo depuis l'âge de trois ans. Il ne sort jamais sans son casque. Sa petite sœur qui a commencé à faire du vélo cette année le porte également», précise le citoyen de Saint-Adrien-de-Ham.

Toutefois, le père de famille admet ne pas porter de casque lors de ses sorties à vélo. «Des incidents comme celui-là nous font réfléchir. À ma prochaine sortie à vélo, je vais sérieusement envisager le côté sécuritaire de la chose», mentionne Marc Pruneau.

Des blessures

La victime de l'accident a eu très peur. «J'ai foncé dans l'automobile. Par la suite, je suis tombé sur le dos et ma tête a cogné sur l'asphalte. Je me suis fait des blessures au dos, à la cuisse, au genou et à la cheville. Aujourd'hui, j'ai encore mal au cou», explique Marc-André.

Bien qu'assez jeune, Marc-André Pruneau connaît l'importance de porter son casque de vélo. «J'ai toujours porté un casque. C'est important pour ne pas se casser la tête», indique le garçon de 7 ans qui compte bien se remettre au vélo le plus rapidement possible.

Des chiffres qui parlent

Du côté de la Société d'assurance automobile du Québec, le chef de service des stratégies en sécurité routière, Claude Dussault, affirme que selon des études le port du casque réduit de 50 pour cent les probabilités de décès attribuables à un accident.

«Plus de 80 pour cent des décès à vélo sont causés par un traumatisme crânien, alors que 30 pour cent des blessures graves le sont à la tête. L'efficacité du port du casque à vélo est prouvée», indique M. Dussault.

Le taux de port du casque à vélo en 1998



Le petit Marc-André Pruneau, 7 ans, peut dire un grand merci à son casque de vélo. Son père, Marc Pruneau, pose avec son fils qui n'a eu que quelques égratignures après avoir été happé par un automobiliste à Saint-Adrien-de-Ham.

se situait à 27 pour cent. La SAAQ investit des montants importants depuis le début des années 90 à la promotion du casque et à la sécurité à vélo.

«Le slogan des dernières années, À vélo sois brillant, insiste sur le fait qu'il faut être

vu et se faire voir, mais également sur le port du casque protecteur. Les gens doivent comprendre que mettre un casque à vélo peut leur sauver la vie», poursuit Claude Dussault, qui rappelle les 19 décès à vélo de l'an dernier.

Les infirmières du CUSE de retour dans un climat morose

François GOUGEON

Sherbrooke

Comme ailleurs au Québec, les infirmières du CUSE ont accepté hier en assemblée générale de revenir au travail mais le climat n'est pas des plus heureux.

«C'est sûr qu'il y a beaucoup de mécontentement. Les infirmières ont l'impression d'avoir fait 20 jours de grève pour rien et les pénalités (sur les salaires) vont les suivre... Ça ne donne pas le meilleur climat de travail qui soit», a commenté hier le président du groupe de quelque 1450 infirmières affilié à la FIIQ, Luc Cayer.

Moyens de pression

Aussi, tout comme dans le reste de la province, les infirmières ont convenu d'y aller d'une application à la lettre de la convention collective; ce qui risque de représenter des dépenses importantes pour le CUSE.

«Lors des changements de quart de travail, par exemple, les infirmières arrivent plus tôt et celles qui ont fini quittent plus tard. C'est requis pour s'échanger de l'information quand un patient transfère d'infirmière. À l'avenir, ce temps de travail là va être chargé... Une étude a montré que pour un hôpital de 900 à 1000 infirmières, ce travail non rémunéré représente 2 millions \$ par année. C'est fini maintenant, le bénévolat», a indiqué M. Cayer, signalant qu'on compte également exiger le paiement du temps supplémentaire en temps double et non en temps et demi. Aussi, on n'hésitera pas à recourir au grief pour le moindre accro à la convention.

Quant à la suite des événements, M. Cayer n'est pas plus en mesure qu'un autre de dire ce qu'il en sera. «On a choisi la voie légale, en mettant fin à notre grève illégale et en faisant intervenir un médiateur... On verra ce que ça donnera cet automne», a-t-il dit.

Du côté de la direction, si on se dit heureux que la stabilité revienne après plusieurs journées perturbées, on est bien conscient que l'atmosphère ne sera pas à son mieux pour un certain temps.

«On comprend ce que peuvent vivre les infirmières. Mais là-dessus, on n'a aucun contrôle», a indiqué le porte-parole Pierre Lafleur.

Il a précisé que du reste, les deux hôpitaux du CUSE tournent normalement comme c'est le cas à la fin juillet, alors que les vacances entraînent normalement une réduction des activités.

**AVIS
AUX CLIENTS**
VEUILLEZ NOTER QUE
HMR TRANSPORT INC.
DÉSIRE AVISER SA
CLIENTÈLE QUE
MONSIEUR JACQUES
LOUBIER NE FAIT PLUS
PARTIE DES EMPLOYÉS ET
N'OCCUPE PLUS AUCUNE
FONCTION AU SEIN DE
NOTRE ENTREPRISE
DEPUIS LE 11 JUIN 1999.

JACQUES ROULEAU
Président HMR Transport inc.

02655

La passion Passat GLS

Une passion qui dure
3,9%
36 mois*



Êtes-vous fait pour Volkswagen?™

Du haut de gamme à prix raisonnable.

* L'offre de financement à l'achat ou à la location à 3,9% sur 36 mois s'applique à une Passat GLS 1999, de base, 5 vitesses, neuve. Photo à titre indicatif seulement. Versement initial de 3000 \$ ou l'équivalent. Financement maximum accepté de 26 045 \$. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Pour une location, dépôt de garantie de 390 \$ requis à la transaction. Frais de 0,10 \$ du km après 50 000 km. Sujet à l'approbation de crédit du Crédit VW Canada inc. Offres valides du 1^{er} juillet au 30 septembre 1999. Ces offres ne s'appliquent qu'aux particuliers et que pour un usage personnel et non commercial. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre.

Volkswagen
DE L'ESTRIE
www.vwestrie.com

569-9111
4500, boul. Bourque, RF

Deux frères accusés d'agression sexuelle

□ Un garçon de sept ans aurait été victime d'abus à deux occasions entre décembre 1997 et mai 1998 à Magog

Jacques LEMOINE

Sherbrooke

Les frères Roger et Onil Heat, âgés de 56 et 42 ans, ont été inculpés d'agression sexuelle à l'égard d'un garçon de sept ans entre décembre 1997 et mai 1998, à Magog.

Ils ont été traduits hier devant le juge Michel-H. Duchesne de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Les prévenus ont été laissés à l'écart en attendant leur enquête sur remise en liberté provisoire à la suite de l'opposition de la procureure Suzanne Ricard à leur élargissement pendant la durée des procédures contre eux.

Les défenseurs Jean Couture et Philippe Gilbert avaient opté pour un procès devant jury pour leur client respectif.

Les accusés seront ramenés devant le tribunal aujourd'hui pour une formalité du processus judiciaire.

Les frères Heat sont soupçonnés séparément d'avoir abusé à des moments différents de cet enfant au domicile de l'un de ses parents pendant l'absence de ce dernier ou à son insu.

On a appris que le garçonnet aurait plus tard confié à une personne chez laquelle il restait qu'il aurait été victime de vilaines choses.

Cela a fait l'objet d'une vérification par un intervenant, de discussions et d'une enquête par la police de Memphremagog.

Les frères Heat ont été arrêtés vendredi et conduits samedi devant le juge de paix Francine Germain, à Sherbrooke, qui les a référés en correctionnelle hier.



Les frères Roger et Onil Heat sont soupçonnés séparément d'avoir abusé à des moments différents d'un enfant de sept ans au domicile de l'un de ses parents. Après leur comparution en cour du Québec, à Sherbrooke, les prévenus ont été laissés à l'écart en attendant leur enquête sur remise en liberté provisoire.

Photo: gracieuSet de Télé 7

Cocktails molotov au CLSC Gaston-Lessard

«L'incident nous laisse perplexes»

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

«Nous n'avons reçu aucun message de menaces et nous ne croyons pas avoir développé des inimitiés au cours des années. L'incident du week-end nous laisse perplexes.»

Tout comme les enquêteurs du Service de police de la région sherbrookoise et les experts du Service de protection contre le feu de Sherbrooke, les autorités du CLSC Gaston-Lessard, 1220 rue King Est, à Sherbrooke, se demandent quelle raison, quel motif aurait poussé un ou des individus à lancer deux cocktails molotov à travers une fenêtre, à l'arrière du bâtiment.

M. Maurice Compagnat, directeur des services à la clientèle, ne pouvait vraiment pas se prononcer sur la question. «Peut-être la police pourra apporter un éclairage sur cet incident.»

Il était 1h25 quand le Service de protection contre le feu de Sherbrooke a été demandé sur les lieux. Les mèches de deux cocktails se sont éteintes d'elles-mêmes sans engendrer d'explosion ni d'incendie violent.

Les dommages sont minimes, peu importants. Ce sont plutôt les interrogations que soulève ce genre d'incident qui le sont.

Aucun lien

M. Compagnat ne croit toutefois pas qu'un lien puisse être établi entre le geste posé au cours de la dernière fin de semaine et le feu du hangar

dans la cour arrière du CLSC, le 23 août 1998.

«C'est certain qu'un second incendie ou geste criminel posé contre le CLSC pour une deuxième année de suite donne l'impression d'être une cible, une victime mais nous ne pensons pas qu'il y a un lien entre les deux incidents. Ce sera aux policiers et aux spécialistes de le déterminer», a ajouté le directeur des services à la clientèle.

Il s'est rendu aussitôt sur place dès qu'il a été informé de ce qui s'était passé. Il a fait installer des panneaux question de protéger l'édifice de toute intrusion mais également pour protéger la scène afin de permettre aux policiers d'y mener diverses expertises.

Peut-être qu'à partir des diverses analyses, on sera en mesure de procéder à des rapprochements.

On croit toutefois que l'incendie du hangar, à l'été 1998, faisait partie d'une série d'incendies d'origine criminelle ayant éclaté dans le quartier Est mais aussi à d'autres endroits à travers la ville.

Du reste dans la nuit du 23 août, avaient éclaté quatre incendies de nature criminelle dont trois dans l'Est et un dans l'Ouest.

Pour l'instant, le lien le plus sûr que l'on puisse se permettre serait celui des deux cocktails molotov et de l'incendie de véhicule, 12e Avenue Nord, la même nuit, à 30 minutes d'intervalle.

Avec raison, M. Compagnat a mentionné qu'il était dommage de s'en prendre à des édifices publics car c'est toute la collectivité qui risque d'être touchée.

Pas facile de faire des liens entre les incendies criminels

Sherbrooke (PSJ)

Le détective André Bilodeau, de la Division des enquêtes criminelles du Service de police de la région sherbrookoise et le lieutenant-inspecteur Gilles Pelland, du Département de prévention des incendies, ont échangé de l'information hier au sujet de deux cocktails molotov lancés à travers une fenêtre arrière du CLSC Gaston-Lessard, 1200 rue King Est, dans la nuit de samedi à dimanche.

Ils devaient également s'intéresser de près à l'autre incendie de nature criminelle survenu la même nuit et dans lequel, là aussi, une quantité d'essence avait été utilisée comme produit accélérateur. Il s'agit du feu d'une automobile de marque Oldsmobile, dans la cour d'un garage, 12e Avenue Nord.

La proximité des deux incidents, dans le temps et dans l'espace, ajoute du poids à l'hypothèse que les experts seraient davantage enclins à endosser plutôt que celle de deux incidents à ajouter à la fameuse vague de feux délibérément allumés dans l'Est, dans le parc industriel de l'Ouest, tout au tour du lac des Nations et enfin, sur le campus de l'Université de Sherbrooke.

À ce moment-là on pourrait croire à des gestes de vandalisme tout à fait gratuits.

Mais... et cela fait également partie de l'enquête, les spécialistes ne peuvent pas écarter du revers de la main l'incendie qui a détruit le hangar, à l'arrière du même CLSC, le 23 août 1998.

Dans certains cas bien précis, les enquêteurs avaient réussi à cerner certains suspects qui avaient agi par esprit de vengeance ou de chicane ou à tout le moins à les chauffer.

Séries préoccupantes

Toutefois au sujet d'incendiaires sur

le compte desquels on pourrait mettre une série de feux, il n'y a jamais eu depuis le 18 avril 1997 (incendie d'un hangar aux Terrasses CPR) jusqu'à ce jour aucune mise en accusation ni condamnation.

Dans les séries préoccupantes, il y avait eu les trois incendies sur le campus de l'Université de Sherbrooke et l'audition d'un témoin important devant le commissaire aux incendies Cyrille Delage. Les feux sont survenus entre le 22 août 1998 et le 26 septembre 1998. Depuis c'est le calme sur le campus.

Dans l'Est, on avait dénombré cinq incendies d'origine criminelle entre le 15 et le 25 août 1998. On avait pisté certains suspects et un calme relatif s'était depuis installé.

La vague la plus étonnante s'est étendue tout au tour du lac des Nations. Des installations des Terrasses CPR tout comme celles de la Ville de Sherbrooke et même des bâtiments d'entreprises privées ou collectives ont été la cible de plusieurs gestes incendiaires.

Sherbrooke dans le collimateur

Quand on met dans la balance les incendies du Théâtre du parc Jacques-Cartier, du pavillon d'embarcations du Club nautique de Sherbrooke mais dont on aurait pu facilement en préter la propriété à la Ville, du «poulailler du Plateau Parc», de la fourgonnette de la Ville aux serres municipales, des locaux de la MRC de Sherbrooke dans l'ancien club social, de la Maison des jeunes Azimut-Nord du parc Jacques-Cartier, on ne sait trop que penser mais quelqu'un semble avoir le mot Sherbrooke dans son collimateur.

Il est aussi permis de croire que certains profitent parfois de ces séries pour mêler les cartes et agir.

On comprendra, dans les circonstances, que de classer les incendies, d'établir le profil d'un ou de plusieurs incendiaires et de leur mettre la main au collet ne sont pas une mince tâche surtout que devant la Cour, pour déposer une preuve hors de tout doute, il faut pratiquement prendre le suspect en pleine besogne.



CHRYSLER CIRRUS LX 1999

• Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage électriques

269\$[†]
/MOIS

Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 2 350 \$

Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

Taux de financement de 0%^{††} à l'achat, jusqu'à 48 mois.

CHRYSLER INTREPID 1999

• Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage électriques

299\$[†]
/MOIS

Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 3 200 \$

Taux de financement de 1,8%[†] à la location.

Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

Prix d'achat 22 199\$

MINIFOURGONNETTE CHRYSLER 1999

• Deux portes coulissantes • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage électriques

239\$[†]
/MOIS

Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 4 110 \$

Taux de financement de 1,8%[†] à la location.

Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

Prix d'achat 21 499\$

LA VENTE COLOSSALE

CHRYSLER
Dodge
Camions Dodge

CHRYSLER
Plymouth
Jeep

Jeep

Le pavillon Argyll en pleine métamorphose

François GOUGEON
Sherbrooke

Dans moins d'un mois, ce sera un grand jour de fête pour plusieurs patients du pavillon Argyll de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke qui se verront attribuer une nouvelle chambre.

Dans la semaine du 16 août en effet, ce sera l'inauguration d'une partie de la nouvelle unité de soins regroupant 108 patients et qui a été construite entre l'immeuble principal de l'ancien Sherbrooke Hospital et la résidence Norton.

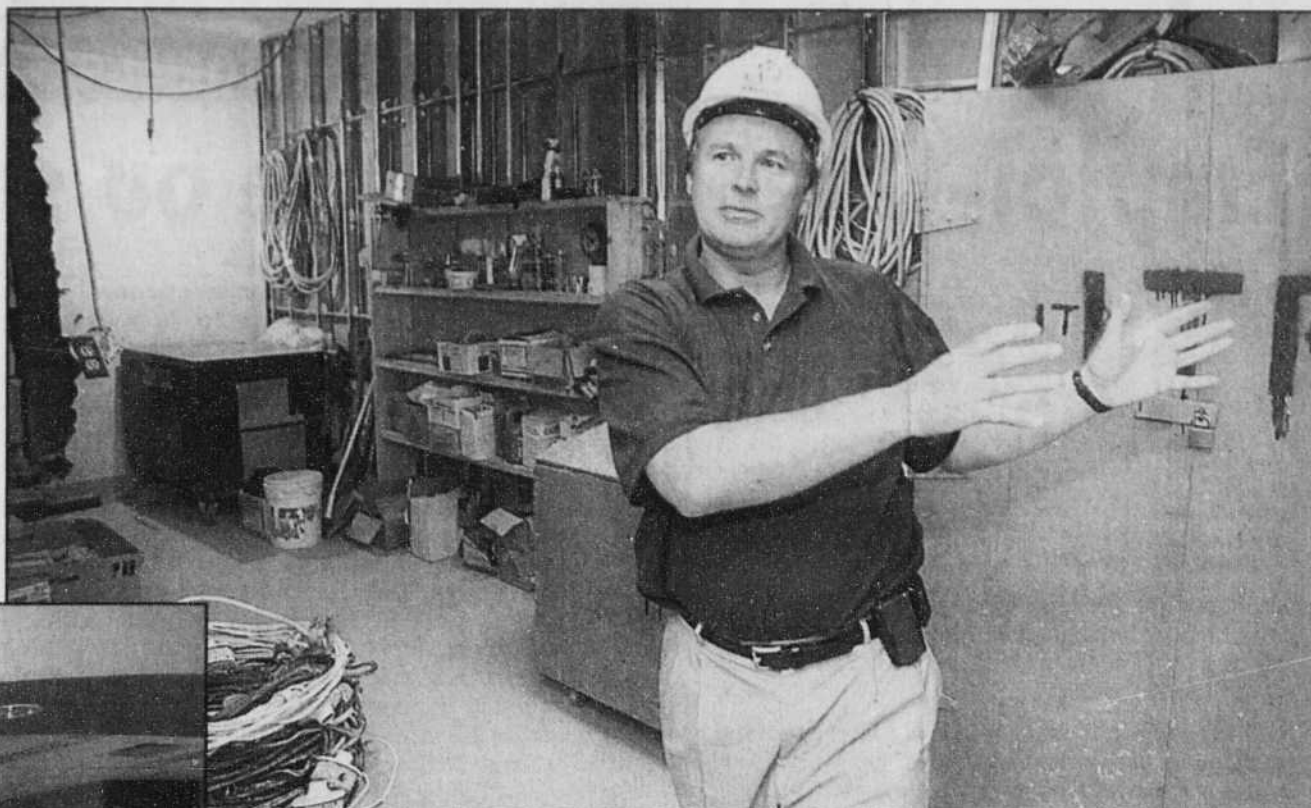
Ce projet, qui s'insère à même un dossier global de construction de quelque 9,1 millions \$ (incluant les équipements) autorisé au printemps 1997, fait suite à l'ouverture le printemps dernier de la nouvelle unité de gériatrie de

courte durée de 40 lits. Puis une troisième phase sera complétée cet automne, en octobre, avec la reconstruction et la rénovation des secteurs centre, ouest et sud du bâtiment central du pavillon Argyll, pour compléter l'unité de soins de 108 lits sur trois étages.

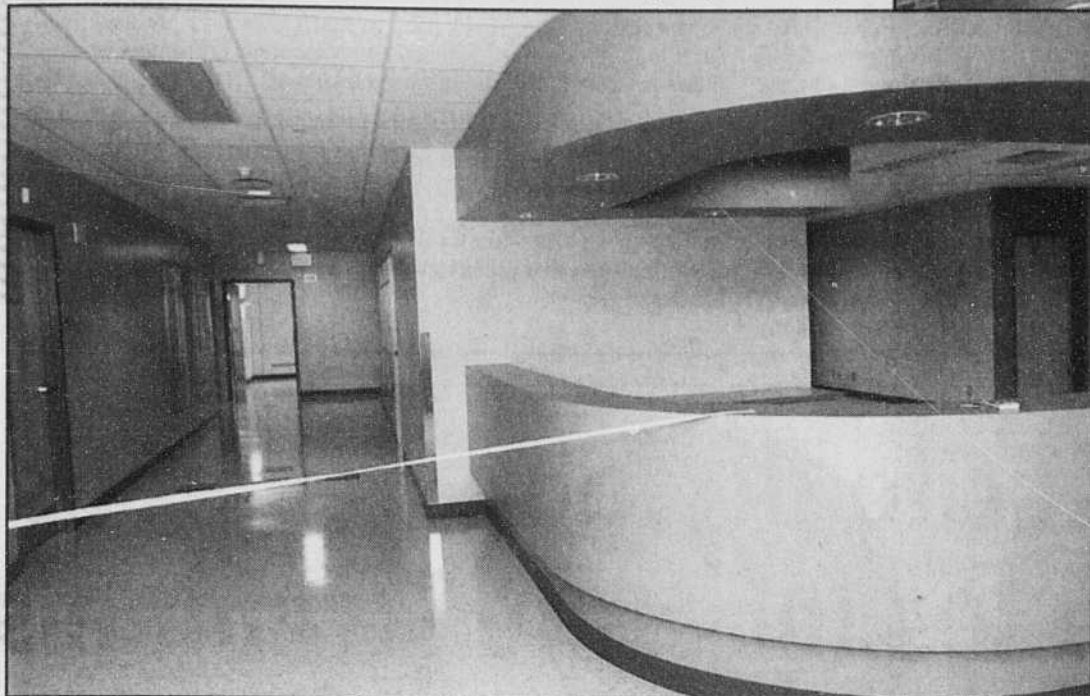
«Le projet n'était pas un luxe. Il n'y a pas eu de rénovation importante depuis longtemps sur les unités de soins», a expliqué hier lors d'une visite des lieux le directeur des ressources matérielles et financières de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke, Denis Lamontagne.

Incidentement, la différence frappe entre la nouvelle construction offrant des chambres plus vastes et l'ancienne section qui devra être rénovée.

Le chantier qui était bien sûr tranquille à cause des vacances de la construction mais qui reprendra de plus



Photos Imacom-Daguerre, par Christian Landry



Le chantier de construction de la nouvelle unité de soins qui regroupera 108 lits au pavillon Argyll est désert à cause des vacances estivales. Mais comme l'explique le responsable, Denis Lamontagne, les travaux sont bien avancés et dans moins d'un mois, plusieurs patients pourront y être transférés.

belle lundi prochain n'a pas été de tout repos à concevoir, signale en outre M. Lamontagne. D'abord, ce n'est pas évident de construire du neuf à travers du vieux, surtout quand la nouvelle annexe rejoint deux bâtiments existant qui ne sont pas de même niveau.

Et aussi, il ne faut pas oublier que l'hôpital était autrefois un établissement de soins de courte durée, avec bloc opératoire; ce qui implique des changements importants.

Dorénavant, on retrouvera une unité de soins de longue durée adaptée à la réalité moderne de la gériatrie: toutes les chambres sont situées à la droite et les services connexes, dont les postes

des infirmières, dans une sorte de grand îlot. Cela donne comme un large corridor sans fin qui facilitera les déplacements des bénéficiaires; ils n'auront plus à se buter sur un mur et revenir sur leurs pas.

Dans la nouvelle construction on retrouvera en outre un centre d'expertise en gérontologie et gériatrie; une sorte de centre de diffusion de l'information de l'expertise développée à l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke.

À l'extérieur également les travaux ne passeront pas inaperçus. D'abord parce que l'entrée principale du pavillon Argyll sera démenagée vers la nouvelle construction et qu'on refera la stationnement à cet endroit.

Particulièrement fier des travaux en cours en raison de l'amélioration indéniable que cela apportera sur la qualité de vie de patients, M. Lamontagne fait également remarquer la belle intégration architecturale que le tout donnera, une fois entièrement complété.

Et après cela, le responsable des ressources financières et matérielles sera en mesure de s'attaquer à un très gros morceau dont la direction de l'Institut attend incessamment des nouvelles: la rénovation du pavillon D'Youville, surtout pour les chambres des patients. Dans ce cas-ci, on parle d'un chantier d'environ 15 millions \$. Le dossier est à l'étude depuis plusieurs années.

Sans les vacances, le chauffeur de Duquette Express serait probablement vivant...

Sherbrooke (PSJ)

«Cela fait dix ans que je suis dans le service de courrier et à ma connaissance, il ne s'est jamais produit d'accident grave.»

Chez Duquette Express, de Rock Forest, on croit également que ce pourrait être une distraction qui a provoqué l'accident dans lequel a péri M. Guy Ouellette, âgé de 58 ans, de Sherbrooke, sur l'autoroute 55, à la hauteur de Bromptonville, vers 18 h 30, le vendredi soir 23 juillet.

M. Luc Lebel qui connaît bien le métier depuis une bonne dizaine d'années ne voit pas autre chose comme explication. Il est le second de M. Yves Duquette. Tous deux, il y a sept ans, ont mis sur pied l'entreprise de livraison Duquette Express.

M. Ouellette, la victime, était chauffeur pour un contractant de l'entreprise.

De minces traces de freinage relevées sur les lieux par les agents du poste autoroutier de la Sûreté du Québec de l'Estrie tendent à renforcer l'hypothèse de la distraction.

Le camionneur n'aurait vu qu'au tout dernier instant l'arrière d'un camion transportant deux chargements de terre; le poids lourd se dirigeait vers le sud, soit vers Sherbrooke et gravissait lentement la pente. Le peu de freinage démontre que la victime n'a vu



La Tribune, archives

Guy Ouellette a péri quand sa camionnette a embouti l'arrière d'un poids lourd, vendredi, sur la 55, vraisemblablement par distraction.

l'obstacle qu'à la dernière seconde et n'a pu éviter l'impact fatal.

M. Lebel a mentionné qu'il se produisait parfois des accrochages dans toute entreprise dont les activités se passent majoritairement sur les voies de circulation sauf qu'il ne se rappelait

pas d'un semblable accident tragique dans le domaine de la livraison de courrier.

Informé de la tragédie, il s'est rendu sur les lieux vendredi soir pour les procédures d'identification de la victime et pour le complément des formalités

qu'entraînent toujours les cas de mort violente.

En période autre que la saison des vacances, M. Ouellette aurait été accompagné ce qui aurait probablement permis d'éviter l'impact fatal; cela reste une hypothèse valable comme le moment de distraction ou d'assoupissement.

Sur le réseau routier que la SQ dessert

Dans la soirée de dimanche, la SQ a émis un communiqué mentionnant que le bilan provisoire des accidents mortels, en date de 20 heures le dimanche 25 juillet, faisait état de 17 décès dont six survenus au cours de la dernière fin de semaine.

Il y a eu ce tragique carambolage impliquant 16 véhicules, sur l'autoroute 20, le samedi 24 juillet, à Saint-Michel-de-Bellechasse et dans lequel ont péri quatre personnes; onze autres ont subi des blessures dont deux plus gravement.

Chez les deux blessés graves, il y a un homme âgé de 46 ans, de Sherbrooke.

Hier après-midi, Mme Anne Mathieu, agente aux Affaires publiques de la SQ de Québec, a indiqué qu'aux dernières nouvelles (en soirée de dimanche), le blessé reposait toujours dans un état sérieux mais stable.

Depuis, le corps policier n'a pas été informé si l'état s'était ou non détérioré.

CLUB DE GOLF
SHERBROOKE
GOLF
TOUS LES JOURS
après 14 h 00
24\$ taxes incluses
346-GOLF



DODGE RAM (TOUS LES MODÈLES) ET DODGE DAKOTA À CABINE CLUB 1999

Profitez d'une réduction vertigineuse de

1500\$**

JEEP CHEROKEE SPORT 4X4 1999 - 4 PORTES

- Moteur 6 cylindres de 4 L
- Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et télédéverrouillage électriques

279\$[†] /MOIS

Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 3 824 \$
Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

JEEP GRAND CHEROKEE LAREDO 4X4 - 1999

- Moteur Power-Tech 6 cylindres de 4 L
- Selec-Trac[™] 4RM • Climatiseur

À partir de

359\$[†] /MOIS

Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 4 145 \$
Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

FAITES UN SAUT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER/DODGE/JEEP.

*Tarifs mensuels établis d'après les modèles 1999 suivants: Cirrus LX 240, Intrepid 22C, Mini-fourgonnette à empâttement court 267 + GKD + AAF + AWS + RAS, Cherokee 26J + WJW + GAL, Grand Cherokee 26E. Comptant initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Pour la mini-fourgonnette, un dépôt de sécurité de 500 \$ est exigé, à l'exception du modèle Town & Country. Location pour usage personnel. Le locataire est responsable du kilométrage excédentaire après 61 200 km au taux de 12¢ le km. Rachat non requis. †Taux de financement à l'achat de 0% jusqu'à 48 mois sur toutes les séries 1999. **Transport (Intrepid 810 \$, mini-fourgonnette 855 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Le prix reflète l'allocation du fabricant consentie au concessionnaire. † La réduction est applicable à l'achat et est abordable d'après les années Dodge (tous les modèles) Dakota à Cabine Club 1999 et ne peut être jumelée à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés. † Taux de financement de 1,8% à la location pour un terme de 36 mois sur toutes les mini-fourgonnettes 1999, à l'exception du modèle Town & Country. †, ††. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Inc. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre/échanger à prix moindre. Jusqu'à épuisement des stocks. Tous les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Visitez notre site Web au www.chryslercanada.ca

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

Opinions

La Tribune

Raymond Tardif,

Président et Éditeur

Jacques Pronovost,

Rédacteur en chef

EDITORIAL

Emploi-Québec: incurie ou succès insoupçonné?



Michel
MORIN

Un peu partout en province, Emploi-Québec serait engagé dans une valse de compressions. Des compressions qui se traduisent par autant de coupures pour ceux et celles qui, de bonne foi ou forcés en cela par le gouvernement, ont accepté de retourner aux études pour y compléter leurs diplômes d'études secondaires ou collégiales. Ce qui devait constituer pour ces bénéficiaires le prélude à un retour sur le marché du travail se transforme en cauchemar et en

désabusement. Faute de fonds suffisants dans les poches d'Emploi-Québec? Demandes de réinsertion sur le marché du travail trop fortes selon les régions? La question est posée. Et la réponse se fait attendre.

L'Opposition libérale menée par Jean Charest demande à cet égard au vérificateur général du Québec de faire enquête. Afin de cerner les tenants et aboutissants de ces compressions. Des compressions qui, il faut bien le reconnaître, ne cadrent absolument pas avec la nouvelle réalité qu'a vu le gouvernement fédéral, après des années de récriminations, finalement consentir à redonner au Québec les sommes dévolues en ma-

tière d'emploi. Un accord qui aura permis à Québec de toucher cette année pas moins de 555 millions \$ du fédéral, une enveloppe permettant au gouvernement provincial, en considérant sa propre contribution, de tabler sur une somme totale de 783 millions \$ afin de réhabiliter l'emploi. Malgré cela, Emploi-Québec semble placer les programmes d'aide à la formation sur la ligne de touche.

Ce n'est pourtant pas à cette réalité que nous avait conviés les différents gouvernements provinciaux. Qui, de Robert Bourassa à Jacques Parizeau, de Daniel Johnson à Lucien Bouchard, promettaient aux sans-emploi des lendemains glorieux dès lors que le fédéral accepterait de leur laisser le champ libre, en prenant bien soin de signer un généreux chèque en guise de retrait de ce champ de compétence. Voilà qui est maintenant fait. Et pourtant, il se trouverait plus d'un bénéficiaire de par les différentes régions administratives à se plaindre de coupures décriées sans crier gare par Emploi-Québec.

Tôt ou tard, il faudra bien que la ministre du Travail, Diane Lemieux, tire cette affaire au clair. Et qu'elle fasse également la lumière sur ce fameux guichet unique en matière d'emploi dont on ne finit plus de s'enorgueillir. Sur papier, ce mariage entre les fonctionnaires fédéraux et provinciaux, cette meilleu-

re coordination des programmes fédéraux et provinciaux et, surtout, cette enveloppe budgétaire conjointe, ne peuvent qu'être porteurs d'avenir. Mais voilà. Avant de tourner les yeux vers l'avenir, il faut préalablement gérer le présent. Et c'est peut-être à ce chapitre que l'arrimage tarde à se réaliser.

Sans oublier que l'obtention de ce guichet unique en matière d'emploi a certes engendré un engouement parmi les bénéficiaires dont le nombre s'est sans doute multiplié dans l'espoir de pouvoir, enfin, vivre d'autre chose que des prestations de l'État. La situation actuelle constitue peut-être un amalgame de tous ces éléments. Mais il n'en demeure pas moins que ces compressions aussi soudaines qu'inattendues ont de quoi laisser songeurs les bénéficiaires qui espéraient enfin voir une leur pointer dans leur sombre existence.

Et si la direction d'Emploi-Québec émet à ses fonctionnaires la directive de couper, c'est que les fonds arrivent à épuisement. Si tel est le cas, la démonstration aura été faite qu'au Québec, la précarité de l'emploi était encore plus dramatique que ce qu'on s'évertuait à dire il y a quelques mois à peine. C'est la nouvelle la plus désolante à laquelle on pourrait s'attendre.

LETTRE OUVERTE

Solidarité dites-vous?

Parlons avec des mots que tout le monde comprend: On est écoeurés!! Non seulement de nos «non-conditions» de travail mais de nos fameux délégués syndicaux... Où sont les belles promesses d'aller jusqu'au bout de Mme Skene! Elle qui était prête à tout!... Voyons, c'est clair! Il est impossible qu'elle ait accepté cela! Ou on a été acheté (avec des peanuts) ou le travail a été mal fait...

Le gouvernement sait ce qu'il fait: il joue sur nos qualités humaines qui font de nous de bonnes infirmières: la sensibilité, la générosité, la patience, l'empathie, etc... Bien voyons, de bonnes infirmières, ça ne défie pas la loi... mais c'est presque vrai: regardez nos moyens de pression, c'est une vraie farce! M. Bouchard est mort de rire et il a raison: non seulement nos moyens de pression ne dérangent personne mais en plus, ça fait économiser le gouvernement!

Tout le travail se fait quand même et les infirmières sur le plancher prennent les bouchées doubles pour combler le vide des infirmières sur la ligne de piquetage.

On est en 1999. Fini le temps des gardes-malades missionnaires! On adore notre métier mais de moins en moins chaque jour... Et on est jeunes... Imaginez dans 5, 10 ou 15 ans ce qui nous restera de notre amour de notre profession.

Nous ne croyons pas que tout ça tuera la profession déjà existante. Les infirmières doivent trop aimer cette profession pour la pratiquer qu'elle ne la quitteront pas. Pas ici au Québec! Mais c'est devenu de plus en plus

facile de penser à déménager... De plus, combien y en aura-t-il dans nos écoles?

Nous ne faisons pas ce travail pour gagner notre ciel mais pour gagner notre vie. Nous ne sommes pas des saintes, arrêtons de nous le faire accroire. Trouvons des moyens de pression à la hauteur de nos exigences. Nous seuls savons les responsabilités qui nous incombent chaque jour. Nous seuls connaissons notre réalité quotidienne!

Arrêtons de faire de faux moyens de pression. Mettons sur pied un comité qui pourrait faire avancer les choses. Certaines d'entre nous ont des connaissances juridiques, utilisons-les! Ce que ça prend, ce sont de bons moyens de pression! Asseyons-nous et trouvons-les! Trouvons un moyen de «déranger»! Déranger soit le gouvernement, soit les usagers! Tant qu'à être dans l'illégalité, allons-y! Fonçons! Arrêtons de faire une partie de notre travail, carrément!

Ceux et celles qui ont connu les grèves et négociations antérieures nous le répètent: ce sont les mêmes moyens de pression, pourquoi ça marcherait aujourd'hui! Ecoutez-les!

Pour tout gain, il y a un prix à payer!

Nous sommes jeunes, ne pensons pas qu'à nous, pensons à ceux qui suivent!

Assez, c'est assez! Ça presse d'agir!

Sophie Desloges
Nathalie Robitaille
Jeunes infirmières
Sherbrooke

Un constat positif

À titre d'infirmière auxiliaire, les commentaires émis par certains bénéficiaires hospitalisés au CUSE durant la grève des infirmières sont un baume pour notre profession.

En effet, les bénéficiaires nous exprimaient leur satisfaction face aux soins reçus en cette période perturbée. Nous avons pu constater encore une fois que malgré une identification très claire, les bénéficiaires font peu de différence entre les soins d'une infirmière ou ceux d'une infirmière auxiliaire.

Fière, je l'ai été à plus d'un titre. En pleine période de coupures de postes 5 temps complet, 5 temps partiel, créant encore une fois parmi elles, des sécuritaires d'emploi, les infirmières auxiliaires ont démontré un professionnalisme digne de mention.

En effet, plusieurs d'entre elles ont accepté volontairement de prolonger leurs heures de travail, de sacrifier des congés hebdomadaires voire même des journées de vacances annuelles afin que la population ne souffre pas outre mesure de l'absence de nos collègues infirmières. En ajoutant un surplus d'infirmières auxiliaires sur chaque unité, la Direction évitait de surcharger les équipes normalement requises au travail et s'assurait d'un bon rendement auprès des bénéficiaires.

Certaines infirmières en grève illégale ont peut-être été choquées par un tel procédé. Il ne faut cependant

pas voir là une action entreprise contre elles, mais bel et bien un partage de tâches à effectuer puisque selon nos informations le nombre de patients variaient entre 450 et 480.

En aucun temps nous ne voulons prétendre prendre la place des infirmières puisqu'elles comptent dans leur rang quelque 1400 membres, passez-moi le nombre exact, pour 124 infirmières auxiliaires détentrices de postes.

Si du bon boulot a été accompli durant cette grève, qu'en sera-t-il la prochaine fois s'il ne devait plus y avoir d'infirmières auxiliaires? La monopolisation des soins en faveur de l'Ordre a-t-elle ses risques? Je réitère mon profond respect pour celles qui par leurs gestes défendent la profession d'infirmière auxiliaire. Je dis bravo à chacune pour leur collaboration malgré un contexte difficile. Vous êtes importantes pour l'usager et quel qu'un doit le reconnaître.

Je formule le voeu très pieux que les directions et le gouvernement nous donnent enfin une reconnaissance professionnelle et non chercher des moyens pour nous éliminer. Une bonne concurrence même en soins de santé a sa place et notre profession est une alternative plus qu'intéressante.

Denise Corriveau
Infirmière-auxiliaire CUSE
Sherbrooke

NDLR: La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abréger. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef



OPINION

J'ai mal à mon loyer!

«À Sherbrooke, plus de 4825 ménages locataires consacrent plus de 50 pour cent de leur revenu pour se loger.» - Normand Couture Permanent à l'A.L.S.

Une grande majorité de la population locataire à Sherbrooke doit se poser une grande question à chaque mois: «Se nourrir ou se loger?»

Et lorsqu'ils et elles ne peuvent plus payer leur loyer, les propriétaires les poursuivent *in loco* à la Régie du logement pour non-paiement!

De plus, la loi 186 adoptée en juin 1998 par le gouvernement provincial, a renforcé cet effet de poursuite à la Régie. La Régie du logement aura le pouvoir d'émettre des ordonnances permettant qu'une partie du chèque des personnes assistées sociales, reconnues coupables de non-paiement de loyer, soit versée directement aux propriétaires. Voyons un chiffre en particulier, en 1997-1998: 35 303 demandes de poursuite par les propriétaires ont été acheminées à la Régie. Quoi qu'il en soit, la Régie du logement est devenue une vraie agence de recouvrement de loyer pour les propriétaires!

Ce n'est pas tout, les gouvernements se sont désengagés du dossier du logement social, dont ils finançaient la réalisation de 5000 à 8000 unités de logements sociaux par année jusqu'au mois de janvier 1994. À cette date, Ottawa s'est totalement retiré de ce dossier en passant de 6516 logements entre 1980-1984, à 950 logements entre 1995-1998. Le développement des logements sociaux permettait d'améliorer le sort des mal-logés, sont plusieurs familles et personnes dont les revenus sont trop faibles pour combler le coût d'un loyer sur le marché privé, et ce, sans se

priver de nourriture. D'ailleurs, en 1998, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU a condamné l'État canadien pour la faiblesse de ses budgets en matière de logement social; il y déclara l'urgence nationale pour y réinvestir. Quelle sera la réponse de l'État, aujourd'hui en 1999, à part son désengagement?

À Sherbrooke, selon Statistiques Canada, 35,6 pour cent des ménages sont des propriétaires, tandis que 64,4 pour cent sont des ménages locataires. Sherbrooke est une ville de locataires en grande majorité!

Il y a eu 4825 ménages locataires en 1995 qui consacraient plus de 50 pour cent de leur revenu pour se loger; c'est inacceptable! En plus d'être un chiffre qui gonfle encore plus de nos jours. Pourquoi l'État se désengage-t-il face à un besoin essentiel? Les coupures sont mal justifiées.

Tout compte fait, l'État accélère le processus de la pauvreté par ses politiques économiques. De plus en plus, les problématiques s'accroissent davantage au rythme des coupures et des mal-logés. Le manque de revenu crée non seulement l'appauvrissement de la population locataire, mais aussi de la discrimination au moment de la location d'un logement. Un refus à un logement fondé sur un revenu faible est, de la discrimination de la part d'un propriétaire.

Ces personnes qui font face à ce type de discrimination sont vouées quelquefois à l'itinérance. Les jeunes comme les plus vieux sont susceptibles d'être sans-abri, parce que leur droit à l'accès à un logement décent et à un prix raisonnable est limité et arrêté par le manque de logements sociaux, et

même, amplifié par les comportements discriminatoires des propriétaires. À Montréal, en 1989, on comptait plus de 15 000 personnes sans-abri, et si vous observez un peu, ici à Sherbrooke, vous n'avez qu'à marcher au centre-ville pour arriver à un constat peu agréable!

Par voie de conséquence, à toutes les particularités du fait de ne pas avoir assez d'argent pour payer son loyer, les locataires réussissent à se réunir pour se forger des solutions, par exemple: l'Association des locataires de Sherbrooke, L.A.L.S., pour les intimes, vise à l'amélioration des conditions de vie des locataires; et ainsi, par leur politique, ils et elles peuvent atteindre des résultats avec des revendications formelles contre les injustices sociales, économiques et en matière légale. Une action a été portée par eux et en collaboration avec leur organisme national, le FRAPRU (Front d'action populaire en réaménagement urbain), avec la demande d'un grand chantier de logements sociaux. En plus de la création de 8000 logements sociaux pour le Québec qui pourrait répondre aux besoins des mal-logés, dont 1500 unités à Sherbrooke.

En somme, lorsqu'on observe et que l'on vit de l'insuffisance de revenu attribuable au système capitaliste dans lequel on survit, l'action politique semble la seule réponse à nos problèmes. Je préconise donc l'abolition du logement privé! Une idéologie qui dit: «pas de profit sur les besoins essentiels».

Néanmoins, cette idée pourrait éviter bien des indigestions de loyer et quelques maux inflammatoires aux locataires!

Antonin Roy

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	TECHNOLOGIE	PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE						
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Maurice Cloutier Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Michel Poulin Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller	André Roberge Directeur	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Cusseau Directeur	Sergo Nadoou Adjoint au directeur

Sherbrooke accueille le premier colloque québécois sur la gestion du cerf de Virginie

René-Charles QUIRION

Sherbrooke

L'Université de Sherbrooke sera l'hôte, le 11 septembre, du premier colloque sur le cerf de Virginie dont la gestion constitue un problème particulier dans les régions de la Montérégie et de l'Estrie.

Selon le coordonnateur de la Fédération québécoise de la faune, Emmanuel Caron, le but de cette initiative, une première au Québec, est d'entamer un dialogue entre les différents intervenants impliqués dans la problématique du cerf de Virginie et de dégager les enjeux reliés à la gestion de cette espèce.

«Les gens impliqués ne se parlent pas. Si nous ne pouvons trouver des solutions lors du colloque, le dialogue aura au moins été entrepris. C'est un projet-pilote qui pourra être répété dans d'autres régions», affirme M. Caron.

Abondance ou carence de cerfs de Virginie

Le noeud du problème réside dans le fait qu'à certains endroits, le cerf de Virginie est en trop forte abondance, alors que dans d'autres localités, sa représentation est trop faible.

Lorsqu'en trop grande quantité, le cervidé cause des accidents routiers ainsi que des dommages aux champs cultivés, aux vergers, aux forêts de même qu'aux aménagements paysagers.

«La trop grande quantité de cerfs de Virginie peut causer des dommages



Photo La Tribune, archives

Les chasseurs mais aussi les producteurs agricoles, les propriétaires de terre boisées, les horticulteurs et les assureurs, notamment, sont invités à participer au premier colloque sur le cerf de Virginie.

aux habitats d'autres espèces. Certains cultivateurs font face à des problèmes importants. Les cultures d'hiver sont parfois entièrement mangées par les cerfs de Virginie», indique M. Caron.

À l'inverse, les faibles populations de cerfs peuvent avoir des incidences négatives sur les retombées économi-

ques générées par la chasse et par d'autres activités.

La Fédération québécoise de la faune invite les gens de l'Estrie et de la Montérégie touchés de près ou de loin par cette problématique. Chasseurs, producteurs agricoles, propriétaires de terre boisées, forestiers, horticulteurs,

assureurs automobiles et gestionnaires sont invités à s'inscrire à ce premier colloque sur le cerf de Virginie.

«Nous attendons environ 100 personnes. Pour une première année, nous espérons que les personnes concernées vont répondre en grand nombre», soutient Emmanuel Caron.

Un voleur solitaire frappe à Danville

Sherbrooke (PSJ)

Dans un scénario que l'on n'avait pas vu depuis des lunes, un voleur s'est arrêté en plein après-midi, un dimanche de surcroît, dans un dépanneur doublé d'un poste d'essence... pour y commettre un vol qualifié.

Il s'était même enfilé un bas de nylon sur la tête. Ganté, il a brandi un gros couteau pour se faire remettre une somme dont on n'a pas précisé le montant que l'on a qualifié de peu important.

Le vol a été perpétré vers 13 h 40, dimanche dernier, au dépanneur Esso, route 116, à Danville.

Une fois le forfait commis, l'individu que l'on dit peser dans les 90 kilos et plus (200 livres) a fui dans une voiture Toyota rouge.

Un véhicule dont la description pourrait correspondre à été retrouvé abandonné, le même jour, près du cimetière d'Asbestos. Ce même véhicule avait été volé à Victoriaville.

On doit procéder à diverses expertises sur le véhicule en question.

La Sûreté du Québec de la MRC d'Asbestos poursuit son travail en vue de retracer l'auteur du vol qui semble avoir agi seul.

Vente surprise TERCEL

Toute une berline,

pour un tout tout tout tout tout tout
petit petit petit petit
prix.

- Radiocassette AM/FM stéréo
- Banquette rabattable (60/40)
- Enjoliveurs de roue complets
- Appuis-tête réglables
- Télécommande d'ouverture du coffre
- Rétroviseurs jumelés à télécommande
- 5 vitesses à surmultipliée
- Essuie-glaces à balayage intermittent
- Direction assistée
- Moulures protectrices latérales



TERCEL berline
1999\$ par mois / location 48 mois¹

0\$ comptant
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

MENSUALITÉS	COMPTANT ²
165\$	1 500\$
182\$	750\$
199\$	0\$

OU

Financement à l'achat
2,8% jusqu'à 48 mois

CRÉDIT TOYOTA

Programme de location au détail de Toyota Canada inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota. Immatriculation, assurances et taxes en sus. *Offre valable sur les modèles Tercel BCS3LM-BA neufs en inventaire, loués et livrés au plus tard le 31 juillet 1999. Premier versement de 228,90 \$ et dépôt de garantie de 250 \$ exigibles au moment de la livraison. Franchise de 96 000 km; frais de 7¢ du kilomètre excédentaire. ¹Taxes en sus ou échange équivalent. ²Offre de financement à l'achat de 2,8 % valable sur tous les modèles Tercel 1999. Véhicule aux fins de présentation seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire



VIVEZ L'EXPÉRIENCE DE LA QUALITÉ



COWANSVILLE
Cowansville Toyota
263-8888

GRANBY
Estrie Toyota
378-8404

RICHMOND
Toyota Richmond
826-5923

VICTORIAVILLE
Toyota Victoriaville
758-8235

DRUMMONDVILLE
Toyota Drummondville
477-1777

MAGOG
Toyota Magog
843-9883

SHERBROOKE
Relais Toyota
563-6622



www.toyota.ca 02563

Dès demain jusqu'au samedi 31 juillet

4
JOURS
SEULEMENTsports
experts

LA VENTE LA PLUS «folle» DE L'ANNÉE

PLANCHES À NEIGE**LOT DE PLANCHES**Valeur
jusqu'à 399⁹⁹PRIX
SKI FOLIE**149⁹⁹****FIXATIONS GEN-X**P.S.M. 129⁹⁹**50%**PRIX
SKI FOLIE**64⁹⁹****BOTTES LAMAR FREESTYLE**P.S.M. 249⁹⁹**MOITIE PRIX**PRIX
SKI FOLIE**124⁹⁹****SKIS ALPINS****SKIS PARABOLIQUES**

ROSSIGNOL KASTLE SALOMON

Valeur
jusqu'à 499⁹⁹PRIX
SKI FOLIE**149⁹⁹****SNOW BLADES SALOMON
PROPELLER ou BUZZ DEMO**Valeur
jusqu'à 375⁹⁹PRIX
SKI FOLIE**129⁹⁹****BOTTES LANGE X06 - SAN MARCO TR3 PRO**P.S.M. 449⁹⁹
PRIX SKI FOLIE**270\$
DE RABAIS****179⁹⁹****FIXATIONS LOOK XR6 - SALOMON Q5
TYROLIA T.5**Valeur jusqu'à 149⁹⁹**53%
DE RABAIS****69⁹⁹****VÊTEMENTS DE SKI**

ET DE

PLANCHE À NEIGE

JUSQU'À

70%**ENSEMBLE 2 PIÈCES JR**Valeur
jusqu'à 179⁹⁹PRIX
SKI FOLIE**59⁹⁹****MANTEAUX 3/4 (DODOUNE)**WHITELAND JR
P.S.M. 129⁹⁹PRIX
SKI FOLIE**59⁹⁹****COLLECTION
1999-2000**Deux par deux
Badbones
Columbia**NOUS
PAYONS
LES
TAXES**À l'achat
de vêtements
ORAGE JR

BILLET DE SKI

MONT STE-ANNE

GRATUIT

+

DEUX ANS DE GARANTIE

SUR LES ENSEMBLES

**BILLETS
PRÉVENTE****MONT
ORFORD**..... par jour
prix
reg. 21\$
Enfant **16\$** 21\$
Étudiant **20\$** 28\$
Adulte **23\$** 36\$
(à l'achat de 2 jours minimum)**TAXES
INCLUSES****MEILLEURS PRIX
GARANTIES PAR
MONT ORFORD****LIQUIDATION ÉTÉ 1999**

Collection

VÊTEMENTS ÉTÉ**ORAGE, NORTH FACE, HORS-LA-LOI**

ET PLUSIEURS AUTRES COMPAGNIES

VÊTEMENTS DE**GOLF, TENNIS, MAILLOTS DE BAIN**

jusqu'à

TOUS NOS
VÉLOS,
BÂTONS
ET
SACS
DE GOLF**60%**TENNIS
CAMPING
BASEBALL
CHAUSSURES
PATINS À
ROUES
ALIGNÉESsports
experts
346-5286CARREFOUR
DE L'ESTRIE

ROSSIGNOL

ATOMIC

SALOMON

ORAGE

KASTLE

Joff.

Columbia

HORS LA LOI

